



SECTION TECHNIQUE CDA –SECTION LOIS DU JEU – DU 2 DECEMBRE 2021

Membres présents : Alain BERNARD ; Alain OLLIVIER HENRY

Match de D1 poule A du 21 novembre 2021 : Lannion Servel AS / Squiffiec Trégonneau US :

Réserves déposées par Lannion Servel AS à la 92ème minute suite à un but marqué par Squiffiec Trégonneau US.

La Section lois du jeu,

Après étude des pièces jointes au dossier, jugeant en 1^{ère} instance,

Dit les réserves recevables en la forme.

Jugeant sur le fond : dit que l'arbitre n'a pas commis de faute technique d'arbitrage et a fait une juste application des lois du jeu. Le rapport de l'arbitre confirme que le joueur était bien sorti au moment du but, l'observateur le confirme également.

La Section ne retient pas les réserves et transmet le dossier à la commission compétente.

Le Président de Section

Alain OLLIVIER HENRY